

## **INFORMATIONS AUX RIVERAINS**

### **FETE LOCALE**

**DU JEUDI 25 AU LUNDI 29 AOÛT 2022**

\* \* \*

### **LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES seront INTERDITS selon le programme suivant :**

#### **RUE DE COULONDRES – PORTION SITUEE ENTRE L'EMBRANCHEMENT DE L'AVENUE DU PIC ST LOUP ET LA GRAND'RUE**

- ✓ du jeudi 25 août 2022 - 11 h au mardi 30 août 2022 – 3 h.

#### **DANS LA GRAND'RUE – PORTION SITUEE ENTRE LE CROISEMENT DE LA RUE DU PATUS ET CELUI DE LA RUE DE VALENE**

- ✓ du jeudi 25 août 2022 à 17h au vendredi 26 août 2022 à 3h
- ✓ Tous les jours du vendredi 26 août 2022 au mardi 30 août 2022, de 10h à 3h

#### **DANS L'AVENUE DU PIC SAINT-LOUP, ENTRE LE ROND-POINT DE LA MACHINE ET LE ROND-POINT DE LA FRÉGÈRE**

- pendant toute la durée de la fête de 20h à 3h. Par conséquent, le stationnement des véhicules sera interdit dans les parkings situés sur cette portion pendant toute la durée de la fête de 17h à 3h, et du samedi 27 août -17h au lundi 29 août 7h. Le stationnement sur le parking Nord de l'espace Georges Brassens sera interdit du jeudi 25 août -12h au mardi 30 août -3h.
- Une déviation sera proposée suivant Rue de Coulondres – Rue des Erables – Rue du Patus.

#### **SUR LE PARKING DU FORUM**

- Dans sa totalité, les jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 et lundi 29 août de 17h à 3h à l'exception des places réservées pour la restauration et les véhicules de police et de gendarmerie.
- Dans sa totalité, du samedi 27 août – 17h au lundi 29 août – 8h à l'exception des places réservées pour la restauration et les véhicules de police et de gendarmerie.

#### **SUR LE PARKING SECTEUR MAIL DE LA DEVOISELLE (parking La Poste, circulaire et allée y donnant accès)**

- Du mercredi 24 août 2022 0h01 au mardi 30 août 2022 14h. L'accès au parking privatif de l'Hôtel des Postes sera maintenu pour les véhicules de la Poste, du personnel, des livreurs et de la brink's.

#### **ABRIVADO/BANDIDO**

- **jeudi 25 & lundi 29 août 2022 de 16h30 à 20h30**
- Grand'Rue, du carrefour de la rue de Valène à l'embranchement de la rue de Valmont,
- Du 29 place de l'Eglise au 15 Rue du Patus.

#### **ABRIVADO**

- **vendredi 26 & samedi 27 août 2022 de 10h30 à 13h30**
- Grand'Rue (du carrefour avec la rue de Valène à l'embranchement de la rue de Valmont)
- Du 29 place de l'Eglise au 15 Rue du Patus.

#### **BANDIDO**

- **vendredi 26 & samedi 27 août 2022 de 16h30 à 20h**
- Grand'Rue (du carrefour avec la rue de Valène à l'embranchement de la rue de Valmont)
- Du 29 place de l'Eglise au 15 Rue du Patus.

#### **FESTIVAL D'ENCIERROS/ENCIERRO**

- **jeudi 25, vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 août 2022 de 20h à 23h30**
- Grand'Rue (portion située entre la rue du Patus et la rue de Valmont), rue du Fournil, rue de Fontgrande (portion située entre la place de l'Eglise et la rue du Fournil), place de l'Eglise.

#### **LACHER DE TAUREAUX ET CONCOURS D'ABRIVADOS**

- **dimanche 28 août 2022 de 10h à 20h**
- Grand'Rue : en totalité,
- rue de Valmont (portion située entre la Grand'Rue et la rue de l'Olivette),
- rue du 8 Mai 1945 en totalité,
- Rue de Valène (portion comprise entre la rue des Marguerites et la Grand'Rue),
- Du 29 place de l'Eglise au 15 Rue du Patus.

#### **COURSE SUR PLAN**

- **lundi 29 août 2022 de 9h45 à 13h30**
- Place de l'Eglise (entre son intersection avec la Grand'Rue ainsi qu'avec les rues de la Cannelle, du Petit Paris et de Fontgrande), rue du Fournil, rue de Fontgrande (portion située entre la place de l'Eglise et la rue du Fournil).

#### **RIVERAINS :**

Les riverains sont mis en garde du danger de sortie et de circulation sur la voie publique aux heures de ces festivités et il est vivement recommandé aux personnes âgées et aux enfants de s'abstenir de sortir pendant le déroulement de ces manifestations.

Toute personne se trouvant sur la portion délimitée pour les abrivado, concours d'abrivados, bandido, abrivado/bandido, festival d'encierros, encierro, lâcher de taureaux, course sur plan, inauguration de la 45<sup>ème</sup> fête, animations inter bandes, animations musicales, sera considérée comme participante volontaire à la manifestation. Elle engagera, de ce fait, sa propre responsabilité en cas d'accident sur sa personne ou si elle est à l'origine d'un accident.